

communiqué

Mercredi 28 février 2024

Véloncy : le délai pour la location longue durée de Vélos à Assistance Électrique (VAE) a été fortement réduit !

Grâce au changement des conditions d'attribution voté lors du conseil communautaire le 29 septembre 2022, la liste d'attente pour la location longue durée de Vélos à Assistance Électrique (VAE) Véloncy a été fortement réduite ! **Le délai (qui avait pu atteindre jusqu'à 2 ans au plus fort de la demande) est actuellement de 8-10 semaines.** C'est le moment idéal pour celles et ceux qui ont attendu patiemment de rejoindre la révolution de la mobilité durable !

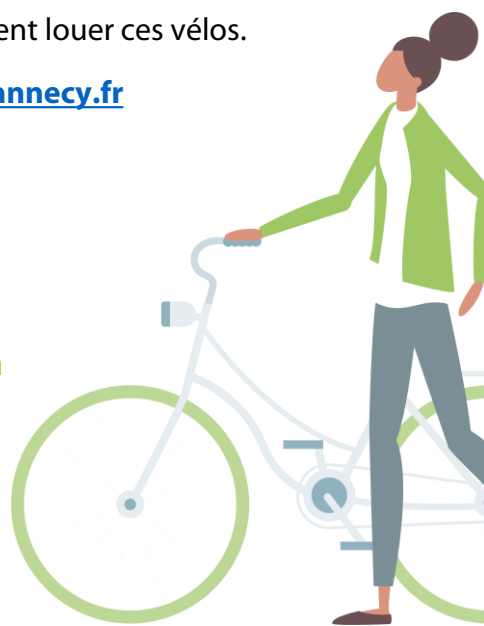
Initialement prévue pour permettre une meilleure rotation du parc, l'augmentation de tarif prévue la deuxième année de location a été supprimée lors du conseil communautaire du 16 novembre 2023. **Le tarif reste donc identique pour les deux ans de location d'un VAE.** Les étudiants et les résidents de l'Agglomération du Grand Annecy dont le revenu fiscal / part est inférieur à 13 489 € peuvent bénéficier d'une location **sans limite de durée.**

Les entreprises du territoire de l'Agglo peuvent également louer ces vélos.

+ D'INFOS & TARIFS : veloncy.com & mobilités.grandannecy.fr

“ Cette réduction de la liste d'attente va permettre à de nouveaux Grand Annéciens de profiter des avantages de nos VAE, d'une réelle alternative écologique pour les déplacements quotidiens et d'une réduction des émissions de carbone. Une manière saine et agréable de se déplacer dans l'Agglomération du Grand Annecy ! ”

Didier Sarda – Vice-Président Mobilités
de l'Agglomération du Grand Annecy



Contact presse 

Mathieu H | Chargé des relations presse | Tél. 04 50 63 48 48 | presse@grandannecy.fr
www.grandannecy.fr